MALLETTE

Société de
comptables professionnels agréés

Conseil des Innus de Pessamit

États financiers
Au 31 mars 2019

Accompagnés du rapport de l'auditeur indépendant

MALLETTE

Mallette S.E.N.C.R.L.

229 boulevard La Salle
Baie-Comeau QC G4Z 1S7

Téléphone **418 296-9651**
Télécopie 418 296-8454
Courriel info.bcomo@mallette.ca

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres du
Conseil des Innus de Pessamit,

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers du **Conseil des Innus de Pessamit**, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2019 et les états des résultats, de la variation de la dette nette et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes aux états financiers, y compris le résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Conseil des Innus de Pessamit au 31 mars 2019 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux Normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants du Conseil des Innus de Pessamit conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Autre point – Budget

Le budget a été préparé par le Conseil des Innus de Pessamit sur la base d'hypothèses comptables et financières; conséquemment, nous n'exprimons pas d'opinion sur ce budget.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du Conseil des Innus de Pessamit à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le Conseil des Innus de Pessamit ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du Conseil des Innus de Pessamit.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux Normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Conseil des Innus de Pessamit;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;

- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Conseil des Innus de Pessamit à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le Conseil des Innus de Pessamit à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Mallette S.E.N.C.R.L.[1]

Mallette S.E.N.C.R.L.
Société de comptables professionnels agréés

Baie-Comeau, Canada
Le 20 août 2019

[1]CPA auditrice, CA, permis de comptabilité publique nº A105323

Conseil des Innus de Pessamit

ÉTAT DES RÉSULTATS
Pour l'exercice terminé le 31 mars

	2019	2018
PRODUITS		
Contribution globale - SAC	**19 588 983 $**	19 455 464 $
Contributions préétablies- SAC	**250 752**	1 257 464
Contributions fixes - SAC	**11 277 837**	8 924 239
Contributions souples - SAC	**205 942**	75 452
Contribution - Sécurité publique Canada	**826 248**	743 134
Contribution - Sécurité publique Québec	**762 690**	701 355
Contributions - Santé Canada	**6 436 546**	11 145 489
Contributions - CDRHPNQ	**1 113 426**	1 067 054
Contributions des usagers	**914 949**	971 953
Contribution par financement	**2 553 966**	3 125 000
Hydro-Québec	**3 389 760**	3 289 105
Institut Tshakapesh	**-**	83 900
Ministère des ressources naturelles	**170 000**	100 000
Ministère des transports	**536 210**	472 525
Pêches et Océans Canada	**65 000**	95 000
Revenu Canada - Soins à l'enfance	**413 160**	340 306
Revenus locaux et autres	**10 613 757**	11 216 117
Société canadienne d'hypothèques et de logement	**663 947**	928 420
Revendications particulières - Gouvernement Fédéral	**-**	30 372 150
	59 783 173	94 364 127
CHARGES		
Éducation	**10 145 558**	9 817 567
Développement social	**7 023 683**	6 343 643
Territoire et ressources	**4 082 676**	3 347 699
Conseil de bande et terres	**6 127 036**	14 558 606
Administration	**3 817 781**	3 198 645
Services publics	**10 557 137**	8 452 413
Services de santé	**6 223 865**	5 245 985
Services à l'enfance et à la famille	**6 379 915**	5 362 824
Projets capitaux	**11 059 953**	20 694 479
Habitation	**1 906 756**	1 850 025
Loisirs et sports	**703 586**	1 361 841
Sécurité publique	**1 739 106**	1 613 090
Centre local d'emploi et de formation	**1 259 084**	1 293 517
Transferts des autres secteurs	**(2 498 485)**	(8 869 566)
	68 527 651	74 270 768
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES	**(8 744 478)**	20 093 359
AUTRES ÉLÉMENTS (note 17)	**5 717 543**	11 796 355
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES	**(3 026 935) $**	31 889 714 $

MALLETTE

Conseil des Innus de Pessamit

ÉTAT DE LA VARIATION DE LA DETTE NETTE
Pour l'exercice terminé le 31 mars

	2019	2018
SOLDE, début de l'exercice	**(9 868 932) $**	(30 612 099) $
Déjà établi		
Retraitements de l'exercice antérieur	**(535 508)**	648 645
Retraité	**(10 404 440)**	(29 963 454)
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	**(3 026 935)**	31 889 713
Acquisitions d'immobilisations corporelles nets des subventions	**(9 754 296)**	(14 743 062)
Amortissement des immobilisations corporelles	**2 831 839**	2 789 808
Utilisation de stocks de fournitures	**36 349**	15 261
Utilisation de frais payés d'avance	**388 266**	142 802
SOLDE, fin de l'exercice	**(19 929 217) $**	(9 868 932) $

Conseil des Innus de Pessamit

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

Au 31 mars	2019	2018
ACTIF		
ACTIFS FINANCIERS		
Encaisse	99 444 $	137 795 $
Créances (note 3)	17 528 532	19 664 198
Subventions à recevoir - SAA	533 940	637 081
Fonds en fiducie du gouvernement fédéral	118 108	115 427
Investissement dans des partenaires commerciaux (note 7)	3 586 076	3 446 894
Placements (note 6)	26 649 858	35 972 203
	48 515 958 $	59 973 598 $
PASSIF		
PASSIF À COURT TERME		
Emprunt bancaire (note 9)	13 149 863 $	19 086 705 $
Dettes de fonctionnement (note 10)	7 970 610	5 147 868
Contributions reportées - SAC (note 11)	8 379 918	7 830 226
Contributions reportées - autres (note 12)	1 077 723	1 254 766
Dette à long terme (note 13)	37 867 061	36 522 965
	68 445 175	69 842 530
DETTE NETTE	(19 929 217)	(9 868 932)
ACTIFS NON FINANCIERS		
Immobilisations corporelles (note 8)	105 322 462	98 400 004
Stocks de fournitures	18 329	54 678
Frais payés d'avance	38 794	427 060
	105 379 585	98 881 742
AVOIR DES MEMBRES (note 18)	85 450 368 $	89 012 810 $

ÉVENTUALITÉS (note 15)

Pour le conseil d'administration :

_____, administrateur

_____, administrateur

MALLETTE

Conseil des Innus de Pessamit

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE
Pour l'exercice terminé le 31 mars

	2019	2018
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	**(3 026 935) $**	31 889 714 $
Éléments sans effet sur la trésorerie		
Amortissement des immobilisations corporelles	**2 831 839**	2 789 808
Réserves - SCHL	**(70 687)**	(65 907)
Variation des contributions reportées	**372 649**	714 690
	106 866	35 328 305
Variation nette des éléments hors caisse liés au fonctionnement	**4 915 521**	(2 785 933)
	5 022 387	32 542 372
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Acquisition de placements et fonds affectés	**9 183 163**	(32 161 439)
Acquisition d'immobilisations corporelles, net des subventions	**(9 754 296)**	(14 743 062)
Encaissement de subventions à recevoir	**103 142**	99 808
	(467 991)	(46 804 693)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Variation de l'emprunt bancaire	**(5 936 842)**	7 841 702
Obtention de financement supplémentaire	**2 553 966**	3 125 000
Remboursement de la dette à long terme	**(1 209 871)**	(2 723 043)
	(4 592 747)	8 243 659
DIMINUTION DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	**(38 351)**	(6 018 662)
ENCAISSE, début de l'exercice	**137 795**	6 156 457
ENCAISSE, fin de l'exercice	**99 444 $**	137 795 $

MALLETTE

1. STATUTS CONSTITUTIFS ET NATURE DES ACTIVITÉS

Katakuitshet Pessamit (Conseil des Innus de Pessamit), est un organisme reconnu par les lois fédérales sur les indiens à titre d'administration territoriale et de gouvernement local de la communauté Innus de Pessamit, basé et ayant juridiction sur le territoire ancestral de la communauté. L'objectif principal du Conseil des Innus consiste à fournir à la population de Pessamit des services tels que l'éducation, les services essentiels, le développement économique, l'habitation et l'administration des ressources, le tout conformément à divers protocoles d'ententes convenus entre le Conseil des Innus et les divers intervenants. Sa principale source de revenus provient des Services autochtones du Canada (SAC).

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Référenciel comptable

Ces états financiers ont été préparés conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public comme le recommande le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public des Comptables professionnels agréés.

Entité comptable

L'entité comptable de Conseil des Innus de Pessamit comprend le gouvernement de ce Conseil de Bande et toutes les entités qui sont sous le contrôle de cette dernière.

Catégories d'actifs

Il existe deux catégories d'actifs, soit les actifs financiers et les actifs non financiers. Les actifs financiers sont ceux qu'on pourrait utiliser pour s'acquitter de dettes existantes ou pour financer des activités futures. Les actifs non financiers sont des biens achetés, construits ou mis au point qui ne génèrent pas de ressources permettant de s'acquitter des dettes existantes. Cependant, on peut y avoir recours pour fournir des services gouvernementaux ou dans le cadre des activités normales, et on ne peut pas les revendre. Les actifs non financiers comprennent les immobilisations corporelles, les frais payés d'avance et les stocks de fournitures.

Utilisation d'estimations

La préparation d'états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public exige que la direction ait recours à des estimations et à des hypothèses qui ont une incidence sur les montants de l'actif et du passif comptabilisés et sur la présentation des éléments d'actif et de passif éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants comptabilisés à titre de produits et de charges au cours de l'exercice. Les résultats réels pourraient différer des résultats estimatifs.

Comptabilisation des produits

Le Conseil applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont comptabilisés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont comptabilisés lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les produits provenant des placements sont comptabilisés en fonction du temps écoulé ou au moment où ils sont acquis au titulaire.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Stocks

Les stocks sont évalués au moindre du coût et de la valeur de remplacement, le coût étant déterminé selon la méthode du coût moyen.

Principe de consolidation

Le Conseil des Innus détient des participations dans des partenariats commerciaux, tels que définis dans le chapitre SP 3060, Partenariats des normes comptables canadiennes pour le secteur public.

- Groupe Umek, Société en commandite (SEC)
- Les Pêcheries Nikan, Société en commandite (SEC)
- Les Pêcheries Nitshimau, Société en nom collectif (S.E.N.C.)
- Station Uapishka, Société en nom collectif (S.E.N.C.)

Ces placements sont comptabilisés à la valeur de consolidation.

Placements

Les placements sont comptabilisés au coût, déduction faite de toute provision pour moins-value durable.

Prêts à des particuliers

Les prêts à des particuliers sont comptabilisés au coût. Une provision pour moins-value est constituée afin de présenter les prêts au moindre du coût et de la valeur de recouvrement nette.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Les apports reçus sous forme d'immobilisations corporelles sont comptabilisés à la juste valeur à la date de l'apport ou à une valeur symbolique lorsque la juste valeur ne peut être déterminée au prix d'un effort raisonnable.

L'amortissement des immobilisations corporelles est calculé en fonction de leur durée de vie selon la méthode linéaire aux taux suivants :

Bâtiments résidentiels	3 %
Édifices publics	2,5 %
Machinerie	10 %
Infrastructures	2,5 %
Mobilier et équipement	10 %
Écoles	2,5 %
Matériel roulant	20 %
Équipement informatique	20 %
Matériel marin	5 et 10 %

Les immobilisations en cours ne sont pas amorties tant qu'elles ne sont pas prêtes à être mises en service.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Dette nette

Les états financiers du Conseil des Innus de Pessamit sont présentés de manière à mettre l'accent sur la dette nette qui permet d'évaluer sa situation financière. On détermine la dette nette en soustrayant les actifs financiers aux passifs.

Avantages sociaux futurs

Le Conseil offre à ses employés un régime de retraite à prestations déterminées. En vertu de ce régime, les prestations versées sont basées sur le nombres d'années de services et sur le salaire moyen des années les mieux rémunérées. Ce régime est administré par le Régime des Bénéfices Autochtone (RBA) qui est constitué comme un régime interentreprise.

Le coût du régime de retraite afférent aux services courants est porté à l'état des résultats au cours de la période pendant laquelle les cotisations sont payables par l'employeur.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie du Conseil sont composés de l'encaisse, du découvert bancaire représentant les chèques en circulation et des instruments financiers très liquides ayant une échéance initiale de trois mois ou moins.

3. CRÉANCES

	2019	2018
Contributions à recevoir - Santé Canada	**2 613 547 $**	1 378 880 $
Loyers à recevoir - SCHL	**1 055 045**	997 064
Loyers à recevoir C.B.B.	**579 668**	546 069
Comptes clients	**4 355 897**	12 315 190
Intérêts courus	**15 452**	2 996
Avances à des particuliers	**80 431**	61 851
Taxes à la consommation	**(423 314)**	(193 710)
Prêts à des particuliers - rénovation logement	**59 386**	80 274
Dépôt de garantie - Pétroles Crevier	**25 000**	25 000
	8 361 112	15 213 614
Contributions à recevoir - SAC		
Contribution fixe	**6 932 329**	1 472 639
Contribution préétablie	**17 302**	1 565 688
Contribution souple	**233 332**	600 000
Contribution globale	**-**	90 110
Contribution - année antérieure	**1 984 457**	722 147
	9 167 420	4 450 584
	17 528 532 $	19 664 198 $

4. SUBVENTIONS À RECEVOIR

Les subventions sont à recevoir du Secrétariat aux affaires autochtones en vertu d'ententes d'aide financière relatives aux projets de construction d'un aréna et d'agrandissement et réaménagement du bureau politique.

Ces subventions, d'un montant initial de 1 640 000 $ et de 300 961 $, sont équivalentes aux montants du capital emprunté par le Conseil pour réaliser les projets. Elles sont encaissables sur des périodes de vingt ans et cinq ans au moyen de versements semestriels de 65 724 $ et de 37 952 $ comprenant capital et intérêts, effectués directement auprès de l'institution financière. La portion capital des subventions réduit les montants à recevoir et les dettes afférentes. (voir la note 13)

Les intérêts se rapportant à ces emprunts font également l'objet d'une subvention équivalente en vertu des mêmes ententes. À cet effet, un revenu de subvention et une charge d'intérêt équivalente ont été constatés.

5. FONDS EN FIDUCIE DU GOUVERNEMENT FÉDÉRALE

Les comptes en fiducie proviennent des fonds obtenus à partir de capitaux ou de sources de revenus comme il est indiqué à l'article 62 de la Loi sur les Indiens. Ces fonds sont détenus en fiducie dans le Trésor du gouvernement du Canada. La gestion de ces fonds est régie par les articles 63 à 69 de la Loi sur les Indiens.

6. PLACEMENTS

	2019	2018
Revendications particulières		
Marché monétaire	**72 520 $**	43 547 $
Fonds communs de placements (valeur au marché - 2 924 700 $; 2018 - 2 779 375 $)	**2 584 428**	2 524 196
	2 656 948	2 567 743
Comptes de trésorerie, 1%	**21 396**	30 310 311
Stratégie financière		
Marché monétaire	**1 534 492**	22 154
Obligations, taux variant de 2,9 % à 5 %, échéant entre février 2019 et décembre 2021 (valeur au marché : 13 286 337 $; 2018 - 966 616 $)	**11 638 434**	1 031 617
Actions de sociétés cotées en Bourse (valeur au marché : 8 955 257 $; 2018 - 660 991 $)	**8 660 742**	471 493
	21 833 668	1 525 264
Placement FNFA, 0,9 %	**135 607**	130 466
Réserve SCHL	**2 002 239**	1 438 419
	26 649 858 $	35 972 203 $

6. **PLACEMENTS** (suite)

Revendications particulières

En avril 1998, le Conseil des Innus a reçu un montant de 1 984 094 $ des Affaires autochtones et Développement du Nord Canada à la suite des revendications particulières à l'égard des lignes de transmission électrique.

À la suite d'un vote tenu le 17 décembre 1997, la population de Pessamit a décidé que ces compensations serviraient au bénéfice de la communauté. Ces sommes ont donc été placées à long terme et ont été données en garantie de l'emprunt pour la construction d'un aréna. Le Conseil des Innus doit tenir un référendum pour pouvoir utiliser ces montants.

En 2006-2007, le Conseil a retiré un montant de 1 050 000 $ pour financer le développement 32 R.

Entente Pessamit - SOTRAC

À la suite de l'entente Pessamit (1999) entre le Conseil des Innus et Hydro-Québec, la société SOTRAC-Betsiamites a été créée afin de gérer les fonds sur les travaux correcteurs et de favoriser l'émergence de projets locaux aux fins des objets précisés dans l'entente. La société SOTRAC-Betsiamites a été dissoute en mars 2004 et les fonds de 10 646 573 $ ont été transférés au Conseil.

En 2006-2007, un montant de 2 200 000 $ a été transféré aux projets capitaux.

En 2010-2011, un montant de 8 224 525 $ a été retiré pour financer les frais d'administration et gestion et pour réduire l'emprunt bancaire au montant maximal autorisé.

Stratégie financière

En 2017-18, à la suite d'une entente avec le gouvernement fédéral, le Conseil des Innus a reçu un montant de 30 310 311 $ qui a été placé auprès de son institution financière.

Suite aux demandes incessantes de la Banque de Montréal et dû au fait qu'aucun emprunt à long terme n'avait été émis depuis plus de deux ans pour financer les projets capitaux, le Conseil a accepté par résolution de transférer 10 500 000 $ de l'avoir affecté - stratégie financière pour diminuer l'emprunt bancaire. Ce montant porte intérêt au taux de 3 % et sera renfloué lorsque les liquidités du Conseil le permettront.

7. INVESTISSEMENTS DANS DES PARTENARIATS COMMERCIAUX

Le tableau suivant présente les données financières abrégées pour les partenariats commerciaux. Les données de Groupe Umek, société en commandite (SEC), Les Pêcheries Nitshimau, société en nom collectif (SENC) et ceux de Pêcheries Nikan, société en commandite (SEC) sont au 31 décembre 2018.

	Station Uapishka, S.E.N.C.	Groupe Umek, SEC	Pêcheries Nikan SEC	Les Pêcheries Nitshimau S.E.N.C.	2019 Total	2018 Total
ACTIF						
Encaisse	- $	2 214 205 $	100 333 $	166 132 $	2 480 670 $	3 881 885 $
Créances	434 061	2 800 157	1 423	14 027	3 249 668	1 334 744
Stocks et payés d'avance	-	603 178	1 638	6 645	611 461	667 305
Immobilisations corporelles	3 283 854	3 035 434	35 000	282 072	6 636 360	4 102 086
Autres actifs	168 562	4 154 534	11 969	1 617 500	5 952 565	5 489 646
	3 886 477	12 807 508	150 363	2 086 376	18 930 724	15 475 666
PASSIF						
Découvert et emprunt bancaire	50 576	-	-	-	50 576	84 263
Dettes de fonctionnement	931 555	886 837	2 295	19 580	1 840 267	1 907 110
Dette à long terme	949 606	1 080 130	-	-	2 029 736	889 478
Autres passifs	1 416 874	1 393 390	-	-	2 810 264	1 369 179
	3 348 611	3 360 357	2 295	19 580	6 730 843	4 250 030
ACTIF NET	537 866	9 447 151	148 068	2 066 796	12 199 881	11 225 636
	3 886 477 $	12 807 508 $	150 363 $	2 086 376 $	18 930 724 $	15 475 666 $
Revenus	452 820 $	19 586 334 $	294 184 $	983 717 $	21 317 055 $	19 168 674 $
Dépenses	601 161	16 786 928	310 716	644 157	18 342 962	15 865 841
Excédent (déficit)	(148 341) $	2 799 406 $	(16 532) $	339 560 $	2 974 093 $	3 302 833 $

7. INVESTISSEMENTS DANS DES PARTENARIATS COMMERCIAUX (suite)

Groupe Umek, Société en commandite

Cette société en commandite est constituée en vertu des dispositions du Code civil du Québec. Sa principale activité est de commercialiser le crabe des neiges et différentes autres espèces marines. La société compte cinq commanditaires dont le Conseil qui détient une participation de 23,33 %.

Pêcheries Nikan, société en commandite

Cette société en commandite exploite un permis de pêche au crabe. Le Conseil détient une participation de 50 %. Au cours de l'exercice, la Société a décidé de mettre fin à ses activités de pêche et de vente de crabe.

Les Pêcheries Nitshimau, société en nom collectif.

Cette société en nom collectif exploite un permis de pêche au crabe avec le bateau portant le nom de "Chasseur d'écume". Le Conseil détient une participation de 50 %.

Station Uapishka, société en nom collectif

Cette société en nom collectif exploite un lieu de villégiature et les revenus de la société consistent en des revenus locatifs (hébergement et restauration). La société compte deux associés dont le Conseil des Innus de Pessamit qui détient une participation de 51 % et la Réserve mondiale de la biosphère qui détient 49 %. Au 31 mars 2019, le Conseil a effectué une mise de fonds de 612 500 $.

8. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2019			2018
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Bâtiments résidentiels	57 242 867 $	27 133 277 $	30 109 590 $	30 762 117 $
Édifices publics	42 406 880	10 806 100	31 600 780	13 344 631
Machinerie	3 764 126	1 493 938	2 270 188	2 104 412
Infrastructures	39 720 978	9 538 364	30 182 614	28 866 357
Mobilier et équipement	3 620 085	2 024 030	1 596 055	1 410 414
Écoles	9 667 799	4 430 264	5 237 535	5 371 831
Matériel roulant	5 254 843	3 649 016	1 605 827	1 620 693
Équipement informatique	1 001 007	779 414	221 593	216 135
Matériel marin	1 676 864	943 302	733 562	772 171
Immobilisations en cours	1 764 718	-	1 764 718	13 931 243
	166 120 167 $	60 797 705 $	105 322 462 $	98 400 004 $

9. EMPRUNT BANCAIRE

Le Conseil dispose d'une marge de crédit d'un montant autorisé de 10 000 000 $ portant intérêt, au taux préférentiel plus 1 % et renouvelable annuellement.

L'emprunt bancaire est garanti par des hypothèques conventionnelles sans dépossession de 1er rang au montant de 49 000 000 $ sur l'universalité des biens mobiliers et créances.

10. DETTES DE FONCTIONNEMENT

	2019	2018
Comptes fournisseurs	**6 813 502 $**	4 840 823 $
Salaires et vacances	**856 716**	111 390
Retenues et contributions	**84 873**	-
Autres déductions	**215 519**	195 651
	7 970 610 $	5 147 864 $

11. CONTRIBUTIONS REPORTÉES - SAC

	2019	2018
Contribution fixe - services à l'enfance (2014 @ 2018)	**5 985 595 $**	5 985 595 $
Contribution fixe - services à l'enfance - 2019	**214 763**	247 251
Contribution fixe - éducation spéciale	**989 251**	1 049 127
Contribution fixe - diversification de parcours	**52 450**	12 087
Contribution fixe - efficacité scolaire	**99 509**	-
Contribution fixe - évaluation	**10 739**	-
Contribution fixe - nouveau financement	**524 887**	-
Contribution fixe - développement capacités (gouvernance)	**203 333**	-
Contribution fixe - développement d'outils de prévention	**43 200**	-
Contribution préétablie - entrepôt éco-centre	**-**	77 737
Contribution préétablie - PAS	**153 164**	237 388
Contribution souple -construction garage municipal	**-**	221 041
Contribution fixe - essentiel des mines	**103 027**	-
	8 379 918 $	7 830 226 $

12. CONTRIBUTIONS REPORTÉES - AUTRES

	2019	2018
SCHL - loyers	34 465 $	34 465 $
Santé Canada - contributions préétablies (années antérieures)	1 000 884	1 000 884
Santé Canada - projet PAPPN	12 000	219 417
Québec en forme	30 374	-
	1 077 723 $	1 254 766 $

13. DETTE À LONG TERME

	2019	2018
Emprunt, garanti par une hypothèque mobilière en faveur de la Banque de Montréal sur les créances dues par Hydro-Québec en regard des projets de dérivation des rivières, remboursable par versements mensuels en capital de 58 333 $, plus les intérêts au taux de 6,99 %, échéant en mars 2029	8 394 999 $	9 094 999 $
Emprunt auprès de la Banque de Montréal, remboursable par versements semestriels de 66 965 $ incluant capital et intérêts au taux de 4,89 %, faisant l'objet d'une subvention équivalente de la part du Secrétariat aux affaires autochtones pour une période de 20 ans, renouvelable en mai 2019, échéant en mai 2023 (note 4)	533 940	637 784
Emprunt, garanti par une hypothèque immobilière en faveur de la Banque de Montréal, grevant 16 maisons résidentielles et par les Affaires autochtones et Développement du Nord Canada, remboursable par versements mensuels de 6 482 $ incluant capital et intérêts au taux de 3,02 % renouvelable en juin 2019, échéant en juin 2030	743 758	798 520
Emprunt, garanti par une hypothèque immobilière en faveur de la Banque de Montréal, grevant 16 maisons résidentielles et par les Affaires autochtones et Développement du Nord Canada, remboursable par versements mensuels de 4 412 $ incluant capital et intérêts au taux de 3,02 %, renouvelable en juillet 2019, échéant en avril 2023	203 736	249 938
À reporter	9 876 433 $	10 781 241 $

13. DETTE À LONG TERME (suite)

	2019	2018
Reporté	**9 876 433 $**	10 781 241 $
Emprunt, garanti par une hypothèque immobilière en faveur de la Banque de Montréal, grevant 34 maisons résidentielles et par les Affaires autochtones et Développement du Nord Canada, remboursable par versements mensuels de 13 629 $ incluant capital et intérêts au taux de 3,02 %, renouvelable en avril 2019, échéant en avril 2031	**1 661 314**	1 773 570
Emprunt, garanti par une hypothèque immobilière en faveur de la Société canadienne d'hypothèques et de logement, grevant 10 maisons résidentielles et par les Affaires autochtones et Développement du Nord Canada, remboursable par versements mensuels de 2 875 $ incluant capital et intérêts au taux de 1,14 %, renouvelable en juin 2021, échéant en mai 2023	**140 325**	173 027
Emprunt, garanti par une hypothèque immobilière en faveur de la Société canadienne d'hypothèques et de logement, grevant 11 maisons résidentielles et par les Affaires autochtones et Développement du Nord Canada, remboursable par versements mensuels de 2 549 $ incluant capital et intérêts au taux de 1,14 %, renouvelable en juin 2021, échéant en mai 2026	**210 433**	238 455
Emprunt, garanti par une hypothèque immobilière en faveur de la Société canadienne d'hypothèques et de logement, grevant 26 maisons résidentielles et par les Affaires autochtones et Développement du Nord Canada, remboursable par versements mensuels de 2 994 $ incluant capital et intérêts au taux de 1,11 %, renouvelable en avril 2021, échéant en avril 2026	**244 673**	277 696
Emprunt, garanti par une hypothèque immobilière en faveur de la Société canadienne d'hypothèques et de logement, grevant 15 maisons résidentielles et par les Affaires autochtones et Développement du Nord Canada, remboursable par versements mensuels de 2 990 $ incluant capital et intérêts au taux de 2,41 %, renouvelable en avril 2023, échéant en janvier 2028	**285 309**	314 064
À reporter	**12 418 487 $**	13 558 053 $

13. DETTE À LONG TERME (suite)

	2019	2018
Reporté	**12 418 487 $**	13 558 053 $
Emprunt, garanti par une hypothèque immobilière en faveur de la Société canadienne d'hypothèques et de logement, grevant 4 maisons résidentielles et par les Affaires autochtones et Développement du Nord Canada, remboursable par versements mensuels de 745 $ incluant capital et intérêts au taux de 2,5 %, renouvelable en juin 2023, échéant en avril 2027	**65 406**	72 693
Emprunt, garanti par une hypothèque immobilière en faveur de la Société canadienne d'hypothèques et de logement, grevant 11 maisons résidentielles et par les Affaires autochtones et Développement du Nord Canada, remboursable par versements mensuels de 2 248 $ incluant capital et intérêts au taux de 2,5 %, renouvelable en juin 2023, échéant en avril 2027	**197 380**	219 371
Emprunt, garanti par une hypothèque immobilière en faveur de la Société canadienne d'hypothèques et de logement, grevant 16 maisons résidentielles et par les Affaires autochtones et Développement du Nord Canada, remboursable par versements mensuels de 3 404 $ incluant capital et intérêts au taux de 1,92 %, renouvelable en avril 2019, échéant en mai 2026	**273 391**	308 647
Emprunt, garanti par une hypothèque immobilière en faveur de la Société canadienne d'hypothèques et de logement, grevant 6 maisons résidentielles et par les Affaires autochtones et Développement du Nord Canada, remboursable par versements mensuels de 2 648 $ incluant capital et intérêts au taux de 1,05 %, renouvelable en avril 2020, échéant en avril 2027	**246 196**	275 229
Emprunt, garanti par une hypothèque immobilière en faveur de la Société canadienne d'hypothèques et de logement, grevant 6 maisons résidentielles et par les Affaires autochtones et Développement du Nord Canada, remboursable par versements mensuels de 2 613 $ incluant capital et intérêts au taux de 1,05 %, renouvelable en août 2021, échéant en juillet 2029	**306 992**	334 976
À reporter	**13 507 852 $**	14 768 969 $

MALLETTE

13. DETTE À LONG TERME (suite)

	2019	2018
Reporté	**13 507 852 $**	14 768 969 $
Emprunt, garanti par une hypothèque immobilière en faveur de la Société canadienne d'hypothèques et de logement, grevant 31 maisons résidentielles et par les Affaires autochtones et Développement du Nord Canada, remboursable par versements mensuels de 10 863 $ incluant capital et intérêts au taux de 1,97 %, renouvelable en décembre 2022, échéant en décembre 2030	**1 366 805**	1 469 240
Emprunt, garanti par une hypothèque immobilière en faveur de la Société canadienne d'hypothèques et de logement, grevant 19 maisons résidentielles et par les Affaires autochtones et Développement du Nord Canada, remboursable par versements mensuels de 6 658 $ incluant capital et intérêts au taux de 1,97 %, renouvelable en décembre 2022, échéant en décembre 2030	**837 719**	900 502
Emprunt, garanti par une hypothèque immobilière en faveur de la Banque de Montréal, grevant 28 maisons résidentielles et par les Affaires autochtones et Développement du Nord Canada, remboursable par versements mensuels de 13 453 $, incluant capital et intérêts au taux de 4,56 %, renouvelable en août 2023, échéant en août 2038	**2 094 062**	2 157 643
Emprunt, garanti par une hypothèque immobilière en faveur de la Banque de Montréal, grevant 7 maisons résidentielles et par les Affaires autochtones et Développement du Nord Canada, remboursable par versements mensuels de 3 435 $ incluant capital et intérêts au taux de 4,56 %, renouvelable en août 2023, échéant en août 2038	**520 356**	536 156
Emprunt, sans intérêts, à l'égard des frais de négociation concernant une revendication d'infrastructures traversant la rivière Betsiamites, remboursable à la plus rapprochée des dates suivantes: le 31 mars 2015 ou la date du règlement de la revendication. En date du 31 mars 2017, celle-ci n'avait toujours pas été réclamée	**15 000**	15 000
Emprunt, sans intérêts, à l'égard des frais de négociation concernant une revendication de Terres (6 900 acres), remboursable à la date du règlement de la revendication	**130 809**	130 809
À reporter	**18 472 603 $**	19 978 319 $

13. DETTE À LONG TERME (suite)

	2019	2018
Reporté	**18 472 603 $**	19 978 319 $
Emprunt, sans intérêts, à l'égard des frais de négociation concernant une revendication de la Route 138, remboursable à la date du règlement de la revendication	**122 649**	122 649
Emprunt, garanti par une hypothèque immobilière en faveur de la Société canadienne d'hypothèques et de logement, grevant 5 maisons résidentielles et par les Affaires autochtones et Développement du Nord Canada, remboursable par versements mensuels de 2 347 $ incluant capital et intérêts au taux de 1,23 %, échéant en mai 2020	**524 698**	546 275
Emprunt, garanti par une hypothèque immobilière en faveur de la Société canadienne d'hypothèques et de logement, grevant 7 maisons résidentielles et par les Affaires autochtones et Développement du Nord Canada, remboursable par versements mensuels de 3 043 $ incluant capital et intérêts au taux de 1,03 %, renouvelable en novembre 2021, échéant en novembre 2038	**649 874**	679 540
Emprunt FNFA, remboursable par versements mensuels de 18 291 $ incluant capital et intérêts au taux de 2,985 %, renouvelable en juin 2024, échéant en juillet 2030	**2 073 090**	2 226 192
Emprunt, garanti par de la machinerie, remboursable par versements mensuels en capital de 3 113 $, sans intérêts, échéant en mars 2020	**37 350**	74 699
Emprunt, garanti par une hypothèque immobilière en faveur de la Société canadienne d'hypothèques et de logement, grevant 3 maisons résidentielles et par les Affaires autochtones et Développement du Nord Canada, remboursable par versements mensuels de 1 633 $ incluant capital et intérêts au taux de 1,3 %, renouvelable en juin 2022, échéant en juin 2039	**348 917**	363 888
Emprunt, garanti par une hypothèque immobilière en faveur de la Société canadienne d'hypothèques et de logement, grevant 10 maisons résidentielles et par les Affaires autochtones et Développement du Nord Canada, remboursable par versements mensuels de 6 332 $ incluant capital et intérêts au taux de 2,39 %, renouvelable en mars 2023, échéant en mars 2041	**1 300 530**	1 345 000
À reporter	**23 529 711 $**	25 336 562 $

MALLETTE

13. DETTE À LONG TERME (suite)

	2019	2018
Reporté	**23 529 711 $**	25 336 562 $
Emprunt, garanti par une hypothèque immobilière en faveur de la Banque de Montréal et par les Affaires autochtones et Développement du Nord Canada, remboursable par versements mensuels de 17 460 $ incluant capital et intérêts au taux préférentiel plus 1 %, échéant en novembre 2030	**3 669 962**	-
Emprunt, garanti par une hypothèque immobilière en faveur de la Banque de Montréal, remboursable par versements mensuels de 25 210 $ incluant capital et intérêts au taux préférentiel plus 1 %, échéant en janvier 2039	**5 999 580**	-
Emprunt, garanti par une hypothèque immobilière en faveur de la Banque de Montréal, grevant 5 maisons résidentielles et par les Affaires autochtones et Développement du Nord Canada, remboursable par versements mensuels de 3 794 $ incluant capital et intérêts au taux de 4,61 %, échéant en janvier 2024	**673 593**	-
Emprunt, garanti par une hypothèque immobilière en faveur de la Banque de Montréal, grevant 8 maisons résidentielles et par les Affaires autochtones et Développement du Nord Canada, remboursable par versements mensuels de 6 071 $ incluant capital et intérêts au taux de 4,61 %, échéant en janvier 2024	**1 077 749**	-
Emprunt, garanti par une hypothèque immobilière en faveur de la Banque de Montréal, remboursable par versements mensuels de 1 960 $ incluant capital et intérêts au taux de 4,3 %, échéant en mars 2024	**360 000**	-
Emprunt, garanti par une hypothèque immobilière en faveur de la Société canadienne d'hypothèques et de logement, grevant 9 maisons résidentielles et par les Affaires autochtones et Développement du Nord Canada, montant non déboursé	**1 383 966**	-
À reporter	**36 694 561 $**	25 336 562 $

13. DETTE À LONG TERME (suite)

	2019	2018
Reporté	**36 694 561 $**	25 336 562 $
Emprunt, garanti par une hypothèque immobilière en faveur de la Banque de Montréal, grevant 6 maisons résidentielles et par les Affaires autochtones et Développement du Nord Canada, remboursable par versements mensuels de 4 411 $ incluant capital et intérêts au taux de 4,3 %, échéant en mars 2024	**810 000**	-
Financements en cours	**362 500**	7 360 500
Emprunts, remboursés au cours de l'exercice	**-**	3 825 903
	37 867 061 $	36 522 965 $

Les remboursements en capital de la dette à long terme à effectuer durant les cinq prochains exercices sont les suivants :

2020 - 2 409 188 $
2021 - 2 403 705 $
2022 - 2 435 684 $
2023 - 2 461 652 $
2024 - 2 419 461 $

14. RÉSERVES - SCHL

En vertu de l'accord avec la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL), un montant annuel variant entre 360 $ et 1 000 $ par logement doit être porté au crédit du compte de la réserve de remplacement. Ces fonds et ces intérêts cumulés doivent être placés dans un compte de banque distinct ou investis uniquement dans des comptes ou des instruments assurés par la Société d'assurance-dépôts du Canada (SADC) ou placés de toute autre façon que la SCHL peut approuver de temps à autre. Toute utilisation des fonds du compte doit être approuvée par la SCHL. Les retraits sont imputés à l'intérêt d'abord, puis au principal.

En raison de problèmes de liquidités, le Conseil des Innus a utilisé à d'autres fins les placements correspondant à ces réserves et à ces fonds.

15. ÉVENTUALITÉS

Le Conseil des Innus a conclu des accords de contribution avec différents ministères du gouvernement fédéral. Le financement versé conformément à ces accords est assujetti à un remboursement si le Conseil des Innus ne respecte pas les conditions de ceux-ci.

16. DÉPENDANCE ÉCONOMIQUE

La majeure partie des revenus du Conseil des Innus provient du Ministère des affaires autochtones et Développement du Nord Canada et de Santé Canada. La nature et la portée de ces revenus ont une telle importance que le Conseil des Innus en dépend sur le plan économique.

17. AUTRES ÉLÉMENTS

	2019	2018
Quote-part des investissements dans des partenaires commerciaux	139 182 $	245 057 $
Amortissement des immobilisations corporelles	(2 831 839)	(2 789 808)
Capitalisation aux immobilisations corporelles et les subventions	9 754 296	14 743 062
Remboursement en capital de la dette à long terme	1 209 871	2 723 043
Contribution par financement	(2 553 966)	(3 125 000)
	5 717 544 $	11 796 354 $

18. AVOIR DES MEMBRES

	2019	2018
SOLDE, début de l'exercice	- $	- $
Déjà établi	89 012 810	56 474 452
Autres	(760 691)	429 161
Virement - réserves SCHL	225 182	219 484
Retraité	88 477 301	57 123 097
Excédent (déficit)	(3 026 935)	31 889 713
SOLDE, fin de l'exercice	85 450 366	89 012 810

L'avoir des membres se détaille comme suit :

Investi en immobilisations	68 881 401	61 877 038
Affecté	27 385 184	37 953 190
Non affecté	(10 816 217)	(10 817 418)
	85 450 368	89 012 810

CONSEIL DES INNUS DE PESSAMIT
ANNEXE O

Exercice terminé le 31 mars 2019

ÉTATS DES RÉSULTATS PAR CENTRES DE COÛTS

	Contributions							
	Globale	Fixe et préét	Souple	Revenus reportés	Autres	Total	Dépenses	Excédent (Déficit)
CONTRIBUTION - SAC								
Éducation	6 042 764 $	3 688 844 $		(615 622) $	162 461 $	9 278 447 $	10 145 558 $	(867 111) $
Développement social	6 116 000	103 027	300 000	(256 191)	73 881	6 336 717	7 023 683	(686 966)
Territoire et ressources	-	134 000	-	-	5 105 264	5 239 264	4 082 676	1 156 588
Conseil de bande et terre	1 195 062	797 055		-	3 652 284	5 644 401	6 127 036	(482 635)
Administration	2 290 000		203 333	(203 333)	1 300 549	3 590 549	3 817 781	(227 232)
Services publics	2 691 638	292 725	-	-	5 923 319	8 907 682	10 557 137	(1 649 455)
Services à l'enfance et à la famille	-	6 198 509	-	32 488	442 225	6 673 222	6 379 916	293 306
Projets capitaux	912 625	600 000		298 778	2 757 523	4 568 926	9 115 575	(4 546 649)
Habitation	256 000	-	-	-	1 538 896	1 794 896	1 906 756	(111 860)
Loisirs et sports	-	-	-	-	719 918	719 918	703 586	16 332
Sécurité publique	135 000	43 200	-	(43 200)	1 600 567	1 735 567	1 739 106	(3 539)
Centre local d'emploi et de formation		134 305	-	-	1 119 601	1 253 906	1 259 084	(5 178)
	19 639 089	11 991 665	503 333	(787 080)	24 396 488	55 743 495	62 857 894	(7 114 399)
SANTÉ CANADA								
Services de santé	2 157 351	943 036	2 841 894	-	80 038	6 022 319	6 223 865	(201 546)
Projets capitaux		286 848	-	207 417	21 579	515 844	1 944 377	(1 428 533)
	2 157 351	1 229 884	2 841 894	207 417	101 617	6 538 163	8 168 242	(1 630 079)
EXCÉDENT AVANT AUTRES ÉLÉMENTS	21 796 440 $	13 221 549 $	3 345 227 $	(579 663) $	24 498 105 $	62 281 658 $	71 026 136 $	**(8 744 478) $**
AUTRES ÉLÉMENTS								5 717 543 $
EXCÉDENT								**(3 026 935) $**